L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 JUILLET 1871. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 22 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

[illegible] Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un terrain dans le Troisième District, rue de l'Esplanade, une maison en briques à trois étages. Trois terrains contigus, dans le Deuxième District, rue de l'Esplanade, entre Robertson et [illegible], avec bâtisses. Et à [illegible] heures P. M., à son [illegible] 74, rue Ste Anne, meubles de résidence.

E. Roger & Co, dans leurs salles d'encan, [illegible] caisses de bottes, souliers, [illegible].

[illegible] Tourne, 95, Vieille Levée, à 10 heures [illegible].

M. Montgomery, à sa salle d'encan, [illegible] Vente régulière de meubles.

[illegible] Barnett, sur la façade de la Rotonde, rue St-Louis, entre Royale et Chartres, vente régulière de meubles.

[illegible] Morphy, à sa salle d'encan [illegible] à 10 heures sur la Levée en face de [illegible] balles de foin.

ATTENTION !

[illegible] Propriétés améliorées, du valeur [illegible] 2me et 3me Districts, à l'encan [illegible] shérif : [illegible] l'attention publique aux ventes [illegible] qui auront lieu ce jour à midi, à la [illegible] des Négociants et des Encanteurs, rue [illegible] par le ministère du Shérif. Ces ventes [illegible]

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue de l'Esplanade entre celles Villere et Robertson, [illegible]

Et un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue de l'Esplanade entre celles de Chartres et Royale. [illegible]

[illegible] et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION !

[illegible] Vente de Meubles par le Shérif. [illegible] à [illegible] heures P. M. à son entrepôt [illegible] Ste Anne, entre celles Royale et Bourbon [illegible] le Shérif procédera à la vente [illegible] et adjudication de meubles &c.

Chandelles Star. — Voyez l'annonce de D. E. [illegible] encanteur.

Foin. Voyez l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

Les Procès de la Ville.

Le Conseil des Administrateurs de ville [illegible] à siéger fréquemment, ce qui [illegible] mauvais signe. Evidemment, les [illegible] de ce Conseil se multiplient, et [illegible] se trouvera dans la position de [illegible] devanciers, c'est-à-dire dans une position inextricable. Nous voyons avec chagrin que les modifications considérables [illegible] à la Charte n'ont amené aucune [illegible] et que l'administration municipale, livrée aux mains de sept chefs de département, tous indépendants les uns [illegible] autres et tous souverains, ce seul [illegible] n'ont à subir d'autre contrôle que [illegible] de leur propre assemblée, [illegible] court à sa ruine, faute d'une direction suprême. Cette direction aurait dû appartenir au maire, et le maire n'a qu'un pouvoir illusoire, le veto que la moindre coalition réduit à néant. Cette combinaison de sept hommes chargés de gouverner la Nlle-Orléans [illegible]

[illegible]

Nous en citerons un exemple.

Une ordonnance avait été passée contre l'émission ultérieure des warrants [illegible] en paiement de taxes [illegible]

[illegible]

nérale de tenir la ville pour responsable de tout ce qui peut choquer la vue, offenser l'odorat ou obstruer les pas d'un cheval on la course d'une voiture dans les rues de la cité. Le gouvernement radical en doublant l'extension des limites urbaines a décuplé les difficultés administratives et augmenté de beaucoup les dépenses de surveillance et d'entretien. Dans cette vaste addition de territoire, qui n'était demandée par personne, ni par les annexeurs ni par les annexés, il doit y avoir beaucoup de points faibles et nécessairement négligés : on ne peut abandonner la rue du Canal pour la rue Toledano, ni les rues du Camp ou de Chartres pour la rue Banks ou l'Avenue Hagan : on ne peut construire ni entretenir deux ou trois villes à la fois quand il n'y en a qu'une qui paye. Toute demande en dommage résultant de l'impuissance administrative doit donc être impitoyablement rejetée. Les cours de justice finiront par comprendre qu'il faut à la ville une protection particulière contre tous ces procès de chantage qui la plupart n'ont pour base que des témoignages faux et stipendiés.

Mémoire et Pétition.

Nos lecteurs se rappellent, sans doute, la vive opposition que nous fîmes, il y a un an et demi, à l'ordonnance accordant à une compagnie le privilége de construire des hangars sur la Levée pour l'entrepôt passager des sucres et des mélasses avec un droit de taxe sur chaque boucaut et chaque baril. Nous nous élevâmes surtout contre la durée du privilége qui pendant 25 ans dépouillait la ville du droit de vendre trois ou quatre arpents de batture pour un avantage dérisoire, le 10 pour cent des recettes de la compagnie. Nous prouvâmes que ce 10 pour cent ne procurerait pas de quoi payer le salaire d'un seul commis de la municipalité.

Nous fîmes valoir contre l'ordonnance l'encombrement qui en résulterait sur la levée et la nécessité où seraient les capitaines de steamboats apportant du coton de descendre le second district et de débarquer leur fret en haut de la rue du Canal, sur les quais du premier district. Enfin nous soutînmes qu'en tout cas le projet devait être soumis à l'épreuve des enchères publiques en vertu de la charte de 1856 à laquelle la Législature n'avait pas encore touché. Nous délayâmes ces objections en plusieurs articles et nous les soumîmes aux Conseils de ville sous toutes les formes et dans les deux langues usitées dans ce pays. Nous parvînmes à faire atermoyer l'ordonnance mais non à la tuer, et le Conseil des Aldermen qui avait paru garder quelque réserve à ce sujet, fut subitement convoqué à midi, la veille d'un ajournement pour les vacances et l'ordonnance fut subrepticement votée en l'absence de plusieurs membres connus pour être hostiles à la mesure et qu'en raison de cela on s'était bien gardé d'appeler.

Qu'arrive-t-il aujourd'hui ? Il arrive que tout ce que nous avions prédit se réalise et au delà. L'encombrement de la Levée est dénoncé dans un mémoire adressé par un grand nombre de courtiers, de marchands de sucre et de propriétaires de bateaux aux administrateurs de ville. Ils se plaignent de n'avoir plus de débarcadère devant les hangars et d'être obligés de payer pour s'en servir un prix beaucoup plus élevé que le taux fixé dans l'ordonnance. Ils disent, en outre, que la Compagnie n'ayant accompli aucune des charges imposées par l'ordonnance de concession, sa charte doit être annulée. [illegible]

[illegible]

Quant à la lettre signée des deux frères Boyd, adressée à M. Rainey, et que certains journaux ont publiée en disant qu'elle avait été présentée à la victime par les accusés avant le meurtre, elle n'a pas été produite comme pièce au procès, dans le cours de l'instruction. [illegible]

LES ÉLECTIONS EN FRANCE.

SEINE-INFÉRIEURE.

Le télégraphe nous avait annoncé que Gambetta avait eu la majorité au Hâvre et que la Seine-Inférieure avait élu quatre républicains modérés. Or nous avons par le Journal du Hâvre du 3 juillet le résultat presque complet des élections dans ce département et il n'est guère conforme à la dépêche; voici ce que nous trouvons dans le Journal :

Voici, en résumé, quel a été le résultat pour tout le département de la Seine-Inférieure, moins la commune de Doudeville qui ne compte que 300 électeurs. Ont obtenu :

MM. Nétien	87,643 voix.	
Lebourgeois	57,198	—
Général Robert	56,710	—
Raoul Duval	54,735	—

Ces quatre candidats, qui sont ceux de la liste Taillet, ayant obtenu la majorité légale, sont élus députés de la Seine-Inférieure.

Viennent ensuite dans l'ordre des voix qui leur ont été données :

MM. Deschamps	40,835 voix.	
Le Baron	40,409	—
Bazan	39,460	—
Gambetta	11,674	—
Le Cesne	11,491	—
C. Pouchet	9,617	—
Duvivier	9,518	—

Les quatre élus sont des conservateurs. MM. Deschamps, Le Baron et Bazan étaient sur la liste des républicains modérés; M. Gambetta et les trois autres étaient les candidats radicaux. Au Hâvre Gambetta a eu 4,636 voix sur 9,360 votants.

GIRONDE.

Une dépêche de Bordeaux du 3 juillet donne les résultats suivants :

Les candidats républicains ont obtenu : M. Emile Fourcand, 66,096 voix. — M. Amédée Larrieu, 62,436.—M. Simiot, 61,307. — M. Sansas, 60,305.

Les candidats conservateurs ont obtenu : le général Pellé, 18,040; M. Morange, 14,568; M. de Sèze, 15,957; M. Regis, 14,949; M. Rouher, 17,869; M. Jérôme David, 16,903; M. Ernest Dréolle, 16,102; M. de Bouville, 16,698; M. Hugelman, 127.

EXCURSION A BORD DU CAMÉLIA.—Dans une agréable excursion que nous avons faite sur la rivière Tchefuncte, à bord du beau bateau à vapeur Camelia, nous avons eu occasion d'apprécier les avantages qu'offre aux excursionistes le restaurant tenu à bord par M. Rodgers, qui tient en même temps la buvette. On sert aux consommateurs tout ce qu'on peut trouver en ville en fait de poissons, de viandes et de légumes, et les vins et liqueurs sont de bonne qualité. Le Camelia va tous les jours soit à Covington, soit à Madisonville, en s'arrêtant à Mandeville et à Lewisbourg : le dimanche et le mercredi il fait des voyages d'excursion à prix réduits. Nous recommandons le restaurant de M. Rodgers aux voyageurs et excursionistes.

Faits Divers.

Paris, 3 juillet.— Ce soir, grand dîner chez M. Thiers à l'hôtel de la préfecture. Le chef du pouvoir exécutif reçoit les princes de la famille d'Orléans, MM. Victor Lefranc, Pothuau et Cissey.

M. Thiers reçoit les princes comme simples députés, et pour leur témoigner de ses sentiments il a même invité plusieurs membres de la gauche républicaine.

—Le général Ladmirault est nommé gouverneur de Paris.

—Contrairement à ce qu'on a dit, le ministère des affaires étrangères n'est pas complètement revenu à Paris. Seules les directions de la comptabilité, des consulats et des archives sont réinstallées à l'hôtel du quai d'Orsay. Le cabinet et la direction politique resteront à Versailles aussi longtemps que le ministre y fixera sa résidence.

—Le comte de Paris n'a pas encore quitté la capitale. Nous l'avons rencontré ce matin, rue d'Amsterdam, donnant le bras à M. Cailler, son ancien précepteur.

Le successeur de Mgr Delalle, à l'évêché de Rhodez serait, nous assure-t-on, l'abbé Caussette, vicaire-général à Toulouse.

—La nomination du marquis de Gabriac, en qualité de chargé d'affaires de France en Prusse n'est que provisoire.

Aussitôt le rétablissement des choses dans leur état normal, nous aurons un ambassadeur à Berlin, comme nous en avons un à Londres et à Saint-Pétersbourg.

CHRONIQUE LOCALE.

CHEMIN DE FER DE JACKSON.—Le chemin de fer de Jackson, que les eaux de la crevasse de Bonnet Carré avaient fortement endommagé, a été réparé avec la plus grande diligence, et les trains réguliers partiront de nouveau de la Nlle-Orléans à partir de mercredi prochain. On sait que depuis l'inondation, la Passe Manchac était le point de départ des convois et que les voyageurs étaient obligés de s'y rendre par bateau à vapeur.

LES COURS CIVILES.—Le juge Théard, qui remplace les juges Leaumont et Collens, tiendra diverses audiences la semaine prochaine, comme suit :
Lundi, 24, à la Septième Cour;
Mercredi, 26, à la Quatrième Cour;
Jeudi, 27, à la Cinquième Cour;
Vendredi, 28, à la Septième Cour.

L'honorable juge a nommé M. Gustave Laroque Turgeau receveur de la Compagnie du Pétrole, dont la liquidation a été demandée par divers créanciers.

CHANGE SUR PARIS.—La maison Lafitte, Dutilho & Cie. annonce qu'elle a recommencé à tirer sur Paris et qu'elle fournira du change sur cette ville en traites à la convenance des acheteurs.

VIN ROUGE, VIN MUSCAT.—M. U. Marino, rue Vieille-Levée, 69, vient de recevoir de Marseille, par le navire "Delphine", une grande consignation de vin rouge, vin muscat, huile de Plagniol, caisses, etc., le tout portant les meilleures marques, et qu'il vendra à bon marché. Voyez l'annonce.

GRAND JURY.—Le Grand Jury de la Paroisse d'Orléans a rendu des arrêts de mise en accusation contre les personnes suivantes :

Sarah Cicinia, infanticide.

Joseph Nixon, de couleur, tentative d'incendie à bord du steamer Belle of Alton.

Officier de police E. Rousseve, arrestation illégale.

Dans le rapport fait au Grand Jury par l'avocat de District Lusenburg, et demandant la mise en accusation de divers prévenus, nous relevons les faits suivants : Nora Fisher, port d'armes cachées. Louis Swan, port d'armes cachées. Ce délit est de ceux qui méritent l'attention la plus sérieuse de la part du Grand Jury.

SUICIDE.—Une jeune fille de seize ans, nommée Lizette D., appartenant à une famille aisée qui est domiciliée rue des Ursulines, 68, disparaissait il y a trois jours, de la maison de ses parents. D'actives recherches, faites quelques heures après sa disparition, n'avaient abouti qu'à obtenir sur son compte des renseignements assez vagues. Tout ce que l'on apprit, c'est qu'elle avait été vue à bord du bateau-ferry qui fait le service d'Algers. Dans la matinée d'hier, des officiers de police aperçurent le cadavre d'une femme flottant sur la rivière à la hauteur de la rue du Canal. Ils le retirèrent de l'eau, et quelques instants après, les parents de Lizette D. constatèrent avec douleur l'identité de la malheureuse enfant.

Cette pauvre jeune fille était, nous dit-on, fiancée, depuis quelques jours, à un honnête garçon, et déjà, une date prochaine avait été fixée pour le mariage. D'autre part, les personnes du voisinage racontent que Lizette D*** avait à diverses reprises, prononcé certains mots dans lesquels se peignait une tristesse grande. Jusqu'ici on ne sait, tout porte à croire que l'infortunée a trouvé volontairement la mort dans les eaux profondes du fleuve. Sa mort, au contraire, serait-elle l'effet d'un accident ? Les données qui nous sont parvenues ne nous permettent pas de décider la question.

Laissons-la dans le doute, nous contentant de plaindre le triste destin de celle que la mort a prise à l'âge où devant elle s'ouvrait la vie.

COUR DU RECORDER HOUGHTON.—Affaire Boyd-Smith.—L'instruction de cette affaire a été continuée à l'audience d'hier. La cour a interrogé divers témoins, déjà entendus à l'enquête du coroner, et qui confirment leurs précédentes dépositions.

Après eux, comparaissent MM. Shepherd, négociant, rue du Camp 53; Frazer, agent de la Compagnie du télégraphe de l'Union, et Schwarbrick, négociant, rue du Camp 59. Ces trois témoins se trouvaient près de la banque au moment du meurtre; leurs dépositions confirment tout ce qui a été constaté par le coroner et sont très explicites à l'endroit de ce fait laissé dans l'ombre dans l'enquête de ce magistrat, et sur l'importance duquel on ne saurait trop insister, à savoir que M. Rainey n'était pas armé au moment où il est tombé victime du meurtre, et qu'il n'avait pas l'habitude de porter des armes sur lui.

PERTE D'UN CHALAND.—Le chaland Anna Bears, chargé de 2,000 tonneaux de rails pour chemin de fer a coulé bas, en face de Gretna, hier soir. Il appartenait au capitaine Vandegrift et était assuré.

RIXE SANGLANTE.—Une mêlée dans la rue Franklin, entre les rues du Canal et de la Douane, a été hier soir, le théâtre d'une rixe sanglante, dans laquelle un individu du nom de John [illegible] a été grièvement blessé. Transporté au poste de la police, à l'Hôpital de Charité, il a reçu les soins que réclamait son état.

NOYÉ.—Un jeune homme, du nom de John Rhodes, employé sur le "time boat", a voulu sauter à terre avant que l'embarcation n'eut accosté. Il est tombé à l'eau et s'est noyé. L'asphyxie a été immédiate.

ACCIDENT SUR LA RIVIÈRE.—[illegible]

LA CANDIDATURE DE M. ROUHER.

Cette candidature a échoué, mais comme il est certain qu'un homme de cette valeur, visant à la députation, ne restera pas longtemps éloigné d'une assemblée où sa place est marquée par un immense talent oratoire, on lira avec intérêt la circulaire qu'il avait adressée aux électeurs de la Charente-Inférieure où, comme il le dit lui-même, sa candidature avait été posée spontanément par les amis du libre commerce :

" Messieurs,

" Ma candidature à l'Assemblée nationale est spontanément posée dans votre département par les amis de la liberté du commerce. Des liens nous rapprochent, en effet, et peuvent nous unir. Vos doctrines économiques sont les miennes. Si vous avez déploré des jours de cruelle infortune, vous n'avez point oublié vingt années de prospérité et de grandeur. Vous ne frappez pas d'ostracisme aveugle les loyaux ouvriers de ces temps. Je puis donc, sans rien sacrifier de mon passé, en conservant intactes mes affections et ma reconnaissance, comme il convient à un honnête homme, accepter un mandat politique.

" A l'heure actuelle, le devoir principal est d'étudier les moyens de réparer toutes nos ruines, d'affranchir le territoire de l'occupation étrangère et de recouvrer notre prospérité perdue.

" Quelle est la route la plus sûre et la plus rapide pour atteindre ce but ?

" Le gouvernement veut nous ramener à l'application des doctrines protectionnistes. Il s'expose ainsi à paralyser l'activité nationale au moment où son libre essor est le plus nécessaire pour reconstituer la richesse publique. Il propose d'immenses augmentations des tarifs de douanes, alors que l'expérience a démontré que ces taxes sont profitables, non à l'Etat, mais à quelques uns, au préjudice de tous.

" Négociateur et signataire de ces traités de commerce qui ont ouvert sur les grands marchés du monde de précieux débouchés aux produits de notre activité, je crois fermement que la liberté du travail et le développement de nos relations commerciales avec les autres peuples sont les remèdes les plus efficaces aux maux qui nous accablent. Je suis prêt à défendre notre régime économique contre d'imprudentes tentatives de restriction.

" Sans doute des impôts considérables doivent être établis : ils sont nécessaires pour rendre à la nation son indépendance et lui reconquérir son rang parmi les peuples. Ces sacrifices seront courageusement consentis et supportés. Mais la justice et l'intérêt public exigent que les charges nouvelles soient réparties entre les diverses branches de la production. Et cependant, loin de tenir compte des lourdes taxes qui pèsent déjà sur l'industrie vitale pour la circulation, le débit et la consommation de ses produits, on n'hésite point à les augmenter dans des proportions excessives, à inventer des taxes nouvelles qui entraînent des prescriptions inquisitoriales, et à frapper de douanes votre commerce d'exportation. Une telle législation, écrasante pour votre agriculture serait à périlleuse pour le trésor lui-même elle pourrait compromettre l'une des principales sources de son revenu.

" A une date plus ou moins prochaine que fixera l'opinion publique, le gouvernement définitif de la France devra être constitué. Entre les grands partis qui divisent le pays, je ne vois qu'un juge souverain, c'est la nation elle-même, se prononçant par un vote libre et explicite. Seul, ce verdict solennel peut ramener le calme dans les esprits, la sécurité dans les intérêts et donner aux institutions des bases solides et durables. Œuvre d'apaisement et de conciliation, la décision suprême du suffrage universel désarmera les partis et réunira les forces divergentes en un faisceau nécessaire pour assurer le salut de la patrie. Celui-là [illegible] qui ne s'inclinerait pas avec respect devant la volonté de la nation.

" E. ROUHER."

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Thiers Protectionniste quand même.

Agitation électorale à Paris.

Procès de presse.

Nouveau Cabinet à Madrid.

Echos de la presse anglaise.

Lettre de Jefferson Davis.

Conférence de Francis Train à Cork.

Arrivée d'éléphants à New-York.

La démocratie de San Francisco.

Un article du Révérend Henry Ward Beecher.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Paris, 21 juillet.—Les radicaux font une propagande active en faveur de leurs candidats pour les élections municipales qui auront lieu dimanche prochain.

Malgré les conclusions contraires du rapport présenté par le comité de l'Assemblée, le Président Thiers a l'intention de soutenir devant la Chambre sa politique protectionniste.

Le bruit court que le duc d'Aumale et le prince de Joinville ont donné leur démission de députés.

M. Lambrecht, ministre de l'intérieur, dit aujourd'hui à l'Assemblée que l'état de siége est maintenu à Paris, parce que la réorganisation de la police n'est pas encore achevée.

Vienne, 21 juil.—Le comte Agénor Goluchowski a été nommé gouverneur de la Galicie.

Berlin, 21 juil.—Plusieurs décrets relatifs à l'organisation des tribunaux en Alsace-Lorraine viennent d'être publiés.

Londres, 21 juil.—Les mécaniciens de New-Castle, qui sont en grève, ont tenu un meeting aujourd'hui et ont décidé qu'aucun compromis ne serait fait avec les chefs d'industrie.

Geo. Francis Train a fait une lecture à Cork, hier soir. Il a expliqué les plans de campagne pour l'invasion de l'Allemagne.

L'arsenal maritime de Cronstadt équipe une escadre qui doit accompagner le grand-duc Alexis en Amérique.

Paris, 21 juillet.—Des poursuites judiciaires ont été commencées contre l'Avenir National, qui est accusé de calomnie contre le gouvernement.

Le général Douai a été nommé Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

Les Prussiens évacueront demain la ville de Rouen.

Londres, 21 juillet.—L'ex-empereur Napoléon a visité hier l'arsenal et les chantiers de Woolwich.

Paris, 21 juil.—La lutte des partis pour les élections municipales, qui doivent avoir lieu la semaine prochaine, devient chaque jour plus vive et plus excitante.

Le Monde, organe ultra catholique, demande que le gouvernement soutienne le Pape dans l'exercice de ses droits temporels.

Londres, 21 juil.—Une conférence de toutes les puissances européennes sera tenue, dit-on, prochainement à Londres. Son objet est l'adoption d'un système uniforme de droits d'importation.

Londres, 21 juil.—On lit dans le Times : L'abolition par le ministère du système de l'achat des commissions dans l'armée est un coup violemment porté à la Constitution et constitue un mépris insensé des volontés de la Chambre des lords. Le Times exprime l'espoir que la Chambre des Lords se préoccupera, dans son action future, de l'effet que produira la mesure sur les destinées de l'armée plutôt que de l'injure faite à ses propres priviléges.

Le Daily News approuve la conduite du gouvernement, qui s'est chargé de réaliser le vœu de l'opinion publique, et recommande à la Chambre des Lords de voter le bill.

Le Telegraph exalte la conduite du ministère—Gladstone, dit-il, sera plus populaire pour avoir vengé la dignité de la Chambre des Communes en assurant le résultat de la laborieuse session et en se faisant le protecteur des intérêts de l'armée.

Le Post dit que : La conduite du gouvernement est quelque peu inconstitutionnelle, car il a appelé sur le Parlement le mépris public.

D'après le Standard, Gladstone a brutalement violé les priviléges du Parlement en précipitant la crise constitutionnelle.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 21 juil.—En ce qui concerne les témoins retardataires, une des personnes nommées avait télégraphié ce qui suit :

11 juillet.—J'étais prêt à rapporter et je reçus le 12 juillet de J. R. French la note que voici : " Il n'est pas besoin de venir. Le comité n'a pas le temps d'entendre d'autres témoins."

La lecture de ce message dans le comité a produit sensation et de nouvelles sommations ont été ordonnées. Les témoins particulièrement demandés par les démocrates sont ceux mentionnés dans la dépêche d'hier soir, de Georgie, et l'honorable Platto, Derham et M. Scheck, et autres de la Caroline du Nord. De nouvelles sommations ont été adressées par le télégraphe.

Washington, 21 juillet — Thomas A. Scott et R. McComb, du chemin de fer de Jackson, ont acheté les droits de la Compagnie de Levée de la Louisiane et se proposent de commencer immédiatement les travaux. Le sénateur West, de la Louisiane, a, dit-on, servi d'intermédiaire pour la conclusion de cette affaire.

Le collecteur Casey est ici.

NOUVELLES DIVERSES.

Memphis, 21 juillet.—La lettre suivante paraîtra demain dans l'Avalanche :

Memphis, 21 juillet.

Avant et depuis mon arrivée à Memphis, aujourd'hui, mon attention a été appelée sur les articles calomniateurs de certains journaux radicaux qui attaquent ma vie privée et parlent en même temps d'une dame qu'ils prétendent faussement avoir voyagé en ma compagnie.

Je me dois à moi-même, je dois aussi à mes amis personnels de déclarer positivement et sans délai que cette histoire, dans son ensemble et ses détails, est une pure invention malveillante, et je la déclare fausse en tous points.

Signé : JEFFERSON DAVIS.

Portland, 21 juillet.—L'épidémie chevaline a fait son apparition dans cette ville.

New-York, 21 juillet—Neuf éléphants de Ceylan sont arrivés hier par la barque Nehemiah.

Hudson, N. Y., 21 juil.—La filature de coton d'Abbott, à Tolatic, a brûlé. Perte $60,000.

New York, 21 juil.—Les loges orangistes et hyberniennes ont reçu beaucoup de membres depuis l'émeute.

La reconstruction des docks sous le plan du général McClellan a commencé près de Castle Garden, l'extrémité sud de la ville.

White Sulphur Springs, 21 juillet.—Le gouverneur Randolph, M. Davis, les généraux Beauregard et Breckenridge ont retenu des cottages pour la saison.

San Francisco, 21 juillet.—Les démocrates, qui étaient divisés en quatre factions, se sont entendus, et promettent d'être unis pour les élections prochaines.

Mme Higby, qui prétend avoir été frappée et volée par le mari d'une certaine Fair, [illegible]

[illegible]

New York, 21 juil.—Le Christian Union contient un article de Henry Ward Beecher, dont nous reproduisons la conclusion :

" Si les orangistes de New York ne font pas, l'année prochaine, leur procession dans les rues de la ville, ils trahiront un devoir sacré.

" Ils sont devenus par accident les représentants d'un principe qui est la fondement de la civilisation [illegible] [illegible] maintenant un fait historique du passé, ils représentent un principe vivant. Ce n'est pas la bataille de la Boyne en Irlande qui est en question, mais bien la liberté à New-York."

Chicago, 21 juillet.—On a reçu une lettre de M. Washburne dans laquelle il dit qu'il ne viendra pas cette année. Il souffre de fièvres intermittentes et se propose d'aller à Carlsbad pour se rétablir.

MARCHES AMERICAINS.

New York, 21 juillet—Coton en bonne demande. Ventes 3,133 balles. Middling Uplands 21. Orleans 21 3/8.

New-York, 21 juillet, soir—Argent facile. Or 112 1/8.

Memphis, 21 juillet—Coton ferme. Mid. 20. Ventes 1943.

Savannah, 21 juillet—Middling 19 1/2. Ventes 400 balles.

Mobile, 21 juillet—Mid. 19 1/2. Ventes 200 balles.

Charleston, 21 juillet—Mid. 19 1/2. Ventes 600 balles.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 21 juil — Descendu : Gov. Allen. Monté : Mary Alice, Shannon, Julia. La rivière baisse. Temps chaud et clair.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 21 juil., 6 P. M. — Baromètre 30. Temps calme. Arrivé : Brick P. J. Carleton. Parti : Barque Africaine.

Passe à Loutre, 21 juil., 6 P. M. — Arrivé : Steamer Margaret Felscher.

Quarantaine, 21 juil., 6 P. M. — Le brick Dos de Mayo, de Vera-Cruz, a été relâché, et montera cette nuit.

Le steamer Waybamet sera relâché lundi.

(Dépêches d'hier soir.)

Londres, 21 juillet—Tous les journaux contiennent des articles éditoriaux sur la cancellation, par warrant royal, de l'acte légalisant les achats de commissions dans l'armée.

Le Times, le Post et le Standard sont d'opinion que la mesure du ministère est inconstitutionnelle, tandis que le Daily et le Telegraph approuvent complètement la conduite du cabinet.

Des dépêches d'Orient disent que le choléra fait de terribles ravages en Perse.

Les Allemands évacuent Amiens, Rouen, les départements de la Somme, la Seine-Inférieure et l'Eure.

Madrid, 20 juillet.—Le roi a chargé le maréchal Serrano de former un nouveau ministère. Le maréchal a désigné les membres suivants :

Gomez, justice; Candodon, affaires étrangères; amiral Malcampo, marine; Camadro, finances.

Les Cortes se sont ajournées au milieu d'un grand tumulte et des protestations de la minorité.

New York, 21 juillet.—On écrit de Cuba que le général Canada a été fusillé le [illegible] au lieu du [illegible] et après la réception d'ordres venus de Madrid, accordant au condamné sa grâce, et portant qu'il serait envoyé aux Etats-Unis.

New-York, 21 juil.—Une violente tempête a sévi sur la côte de Terre-Neuve et du Labrador; 335 bateaux de pêche, 39 maisons et 40 magasins ont été détruits par l'ouragan. Les pertes matérielles sont estimées à $1,500,000. 23 personnes ont péri.

Des rixes violentes ont eu lieu à Nawesa, sur le chemin de l'Erie, entre travailleurs irlandais et allemands. Une querelle s'étant élevée dans une brasserie, les Irlandais ont mis à la porte le propriétaire et sa famille. Les ouvriers allemands sont alors tombés sur les Irlandais et les ont assommés; [illegible] Ryan, l'un d'eux, mourra probablement de ses blessures.

Les Irlandais sont revenus à l'attaque de la Brasserie, armés de bâtons et de pierres; les Allemands ont répondu par une volée de mousqueterie, et les Irlandais ont pu battre en retraite. Patrick McMahon a reçu plusieurs coups de feu, mais aucune de ses blessures n'est mortelle. James Cullen a reçu vingt-six blessures; on doute qu'il puisse en revenir. Martin Gallagan a reçu trois coups de feu et des contusions graves. On ne connaît pas le nombre exact des blessés.

Cincinnati, 21 juil.—Un pont de la route de Chesapeake et Ohio, sur le Davis Creek, non complètement terminé, s'est écroulé. [illegible]

Paris, 21 juil.—L'encaisse métallique de la Banque de France a augmenté de plus de [illegible] francs.

Rentes 55.95.

Liverpool, 21 juil.—Coton ferme. Uplands 9 1/8. Orleans 9 3/8. Ventes 20,000.

New-York, 21 juil.—Or 112 1/8 à 112 1/4.

Londres, 21 juil — Consolidés 93 5/8. Bonds 92 1/2.

Passe du Sud-Ouest, 21 juil.—Arrivage : Barque Parmornet, de Boston, à Geo. A. Fosdick & Co.

LE PERE HYACINTHE.

On lit dans une correspondance de Rome, de M. Erdan :

Un journal de Rome, la Liberta, dirigée par un Israélite et de Turin, je crois, publie divers documents émanés du Père Hyacinthe. Quoiqu'il est le but que l'éloquent prédicateur se propose par leur publication ? Il est assez difficile de l'expliquer.

Le premier document, du 20 septembre 1869, est la lettre par laquelle le Père Hyacinthe annonçait à l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, sa résolution de ne plus prêcher l'Avent à Notre-Dame.

Le second, daté de Paris 4 août 1870, pendant la guerre, est une lettre au général de l'armée des chassés, à Rome, pour lui annoncer qu'il est prêt à rentrer au couvent, à la condition de ne pas faire de rétractations doctrinales. "Cette dernière lettre, dit-il, n'eut pas de réponse."

Le Père Hyacinthe encadre ces deux lettres dans une sorte de mémoire intitulé : Mon état de conscience. Dans ce morceau, il raconte comment il est toujours catholique irréprochable, bien qu'il ait des doutes sur la valeur de l'ordre des Carmes déchaussés, et qu'il repousse l'infaillibilité. Il donne pour preuve de son droit à se dire toujours catholique, le détail suivant : "Depuis lors, je suis sorti du couvent de Paris, j'ai toujours trouvé des prêtres assez intelligents pour m'absoudre au confessionnal, et encore cette année-ci, à Pâques, j'ai pris la communion à Rome, dans l'église de Saint-Pierre."

J'ai personnellement la plus sincère sympathie pour cet éloquent ecclésiastique. Je crois que bien peu de personnes sentent plus nettement que moi tous les mouvements de cette intelligence aux abois. Mais, précisément parce que je l'éprouve, en cette circonstance, autre chose que le banal intérêt que font naître d'ordinaire les révoltes intellectuelles, je prévien[drais] volontiers le Père Hyacinthe qu'il ne prend pas toujours des voies très sérieuses pour se rappeler au public. On est étonné, en vérité, que cet homme distingué s'évertue en quelque sorte à s'amoindrir.

Il fait savoir qu'en août 1870, il a voulu redevenir carmélite déchaussé, et qu'il a posé à ses supérieurs des conditions, pour eux tellement inacceptables, qu'ils n'ont pas même daigné lui répondre. Nous l'avons vu, il y a quelques mois, s'offrir publiquement à n'importe quel évêque pour la prédication. Depuis la reprise de Paris sur les insurgés, le trouble de sa pensée éclate dans des communications peu nécessaires. Cet état d'esprit, en quelque sorte panthéistique, où l'on semble se prendre à toutes les herbes, où l'on expose l'état de sa conscience à des gazettes sans autorité, est véritablement digne de pitié. Ce n'est pas le sentiment qu'on voudrait éprouver pour un homme de ce mérite.

Je rappellerai au Père Hyacinthe ses deux prédécesseurs, Lacordaire et Lamennais, qui, l'un dans sa soumission, l'autre dans sa résistance, surent toujours garder l'attitude qui convient à des esprits de haute race. Il faut visiblement au Père Hyacinthe des points d'appui en dehors de sa propre pensée; il a besoin de ces approbations, que lui donnait le public de Notre-Dame, ce public qu'il appelle précisément dans cet écrit d'hier "le plus bel auditoire du monde." Et pourtant il importe de savoir se passer de ces choses, et même, pour entrer dans les voies de la haute perfection intellectuelle, il faudrait savoir que "dans ce plus bel auditoire du monde," à Notre-Dame, il y avait une certaine quantité de sots.

— La commission chargée de rechercher les moyens les plus pratiques pour arriver à une prompte reconstruction de l'état civil de Paris, se réunit presque tous les jours au ministère de la justice.

Jusqu'à présent, elle n'a proposé que des mesures purement conservatrices, relatives à la nullité des actes dressés par la Commune, et à la légitimation des mariages accomplis durant la même période, mais elle doit présenter ces jours-ci un mémoire d'ensemble à M. Dufaure, et c'est d'après les bases de ce travail que sera rédigé le projet de loi à soumettre à l'Assemblée nationale.

— Le nombre des demandes de dégrèvement de loyer adressées aux vingt greffes de justices de paix de Paris dépasse le chiffre de 150,000.

— De l'avis même du Journal de Francfort, les sept cinquièmes de l'emprunt français se sont souscrits à Strasbourg au chiffre de 16 millions.

— On a arrêté à Barcelone, dans la journée du 27 juin, plusieurs réfugiés français impliqués dans l'insurrection de la Commune de Paris. Ils ont dû comparaître devant les tribunaux espagnols pour y subir un premier interrogatoire.

Avec l'excellent réfrigérateur à glace qu'on peut se procurer chez J. A. Warner, agent, rue Carondelet No. 6, on peut conserver la viande, le poisson et les comestibles frais pendant une semaine. C'est un, avantage précieux pour les familles les plus [illegible] les restaurants.

CANDI.—Nous ne saurions trop recommander au public la grande fabrique de candi de MM. Norman & Reiss, rue Vieille-Levée, Nos. 121 et 123. Cette fabrique, on le sait, occupe un rang distingué dans les établissements de confiserie de la ville et sa popularité s'accroît de jour en jour. Sa supériorité se fait remarquer principalement dans la confection des candis dont elle livre à la consommation une variété extraordinaire. Ces candis se distinguent tous par un goût très fin et des plus agréables.

Décédé hier, à deux heures de l'après-midi, ERNEST HENRY LANEYRE, natif de Hanovre, Allemagne, âgé de soixante-trois ans. Ses amis et connaissances, et ceux de son fils, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 168 rue Erato, entre l'Avenue St-Charles et la rue Prytanie.

Décédé à Nice (France), le 29 juin 1871, à l'âge de [illegible] ans, CHARLES [illegible] LOMINE, natif de Bordeaux.

Décédé à la Nlle-Orléans, âgé de 51 ans et 5 mois, PAUL EMILE LARESCHE, natif de la Louisiane, membre honoraire de la Société du Pélican.

IN MEMORIAM.

Salle de l'Association de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle du Pélican.

Il est de ces pertes irréparables que la société pleure et que les familles éplorées n'oublient jamais. La Divine Providence frappe, et, soumis, nous devons obéir.

En la mort de PAUL EMILE LARESCHE, homme juste et intègre, père de famille irréprochable, ami dévoué, Louisianais de la vieille souche, la "Société du Pélican" perd un de ses membres honoraires les plus distingués et exprime ici publiquement l'estime profonde en laquelle elle tenait ce vertueux citoyen et ce membre distingué.

S'associant donc à la douleur de sa famille, et voulant en cette triste occasion lui donner un témoignage sincère de sa propre affliction, la "Société du Pélican" propose, par l'entremise de ce comité nommé à cet effet, que,

1o Ses membres porteront pendant 30 jours les insignes du deuil de la Société, du membre de la dite confrérie honoraire PAUL EMILE LARESCHE. Que,

2o Copie du préambule et résolution précédents, soit envoyée à la famille du défunt, et copie aussi, insérée dans le compte-rendu des séances de la Société. Que,

3o Publication du tout soit faite dans l'ABEILLE de la Nouvelle Orléans.

JULIEN MICHEL,
M. T. DUCROS,
JAS. B. AUGUSTIN,
E. DOUMENO,
F. LAMBERT
Comité.

Approuvé en séance de ce jour.
A. L. TASSOT,
Président.

Pour copie conforme.
DE KERR DOUMEINO,
Secrétaire.

Nouvelle Orléans, 21 juillet 1871.

L'ABONNEMENT No 4 SUR LES POLICES, au nombre de [illegible], est appelé par la Compagnie d'Assurance sur les Animaux, de la Nouvelle-Orléans, payable dans les vingt jours à partir de cette date, pour solder à M. JACQUES LEVY [illegible]. W. J. JOHNSON, secrétaire et trésorier. Bureau No 29 rue Carondelet. 22juil—1

Avis.

Les consignataires par le brick DELPHINE, de Marseille, sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises, MARDI, 25 juillet 1871, au Poteau 13, Deuxième District, faute de quoi, elles seront emmagasinées à leurs frais et périls.

Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite sur la Levée.

Ni le capitaine ni le consignataire du brick français DELPHINE ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

21 juil 3t. T. BAILLY BLANCHARD, Jr.

Change sur Paris.

Nous annonçons à nos amis et au public que nous avons recommencé à tirer sur Paris. Nous sommes prêts à fournir du change sur cette ville en traites à la convenance des acheteurs.

22 juillet—1m LAFFITTE, DUFILHO & CIE.

Déchargement du navire "Delphine," de Marseille.

[illegible] Vin rouge, Sardines, Huile d'olive, etc. [illegible] U. MARINO, [illegible] Vieille Levée.

AVIS SPECIAL.

Nlle Orléans, 20 juillet 1871.

Des propositions seront reçues jusqu'à Mardi, [illegible] pour l'achat des terrains [illegible]

Avis spécial aux Ingénieurs et aux Mécaniciens.

[illegible]

Nouvelle découverte [illegible] — [illegible] HUILE D'ECLAIR [illegible] MORAN, NOBLE & WOODS. [illegible]

A VENDRE à des conditions libérales, UNE BELLE TERRE située sur le bayou des [illegible]

Le Docteur J. B. PEREZ, [illegible] rue Lafayette.

AYANT une expérience de plus de vingt ans dans le traitement des maladies secrètes, [illegible]

Demande d'Ouvrières.

On demande immédiatement de bonnes ouvrières [illegible]. S'adresser à Mme Sophie, No 151 rue du [illegible]. 21 juillet—1

Perdue,

UNE CHIENNE [illegible] au nom de DIANE. Elle portait un collier avec la médaille de la licence de 1871, No 271. La personne qui la ramènera [illegible] recevra une récompense libérale.

Percale imprimée. Percale imprimée

REÇU par le dernier arrivage de la Havane, 100 pièces PERCALE imprimée, grande largeur et à dessins nouveaux, que je vendrai à 12 1/2 cents valant 15 cents chez [illegible] la yarde, au magasin de C. LAMM, coin Royale et Ste-Anne.

Avis. DEMANDE DE DISTILLATEUR.

On demande un BON DISTILLATEUR. Donner son adresse au Bureau de l'ABEILLE. 20 juillet—1t

On a besoin

D'UNE CUISINIERE et d'une BLANCHISSEUSE, pendant trois mois ou plus, dans une famille résidant à Est-Pascagoula. Il sera payé un bon salaire. S'adresser dans la soirée, au No. 232, rue des Ursulines.

Aux Poseurs de Tuyaux à Gaz.

LE Cahier des Charges pour la pose des tuyaux de gaz du Nouveau Théâtre des Variétés est déposé au bureau du soussigné. On recevra des propositions au No 27 de la rue Carondelet, au premier, bureau du fond, jusqu'au mercredi, 26 juillet 1871, à trois heures.

B. M. HARROD, Architecte,
20 juillet—7 Au No 9 de Commercial Alley.

Avis.

A partir du 1er juillet dernier, mon fils est intéressé dans mes affaires, et tiendra ma procuration de banque. 1 juil—10 A. ROUSSET.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison H. C. COLOMB & CO., pour le commerce du café aux Nos 36 et 38 de la rue Natchez.
H. C. COLOMB,
F. A. POURSINE.
13 juillet 1m

"Whisky Dexter,"

LES marchands de grocerie sont informés qu'à partir de cette date je ne vendrai pas moins de WHISKY DEXTER en quantités au-dessus de vingt-cinq barils.
JULES TARDOS, Agent.
18 juillet 1871.

Changement de Domicile.

MME H. BAUSSET, ACCOUCHEUSE, de la faculté de Paris, vient de transférer son domicile de l'encoignure St-Louis et Dauphine, à la rue des Remparts, 155, entre les rues St-Pierre et Orléans, en face de la place d'Armes. Elle continuera à son nouveau domicile les cours de vaccination, tous les mercredis à 11 heures.

LOUIS GRUNEWALD,
129 Rue du Canal 129
IMPORTATEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, CORDES, &c.
DEPOT DE MUSIQUE.
SEUL AGENT DES CELEBRES PIANOS DE STEINWAY ET DES CELEBRES PIANOS DE KNABE, de Baltimore,
Qui sont généralement considérés maintenant comme les meilleurs, et ont eu le grande succès à toutes les expositions et foires, depuis trente ans.
SEUL AGENT DES PIANOS DE HAINES, [illegible]
DEPOT DES CELEBRES PIANOS DE PLEYEL [illegible]
On trouvera toujours chez M. Grunewald un assortiment de PIANOS D'OCCASION [illegible]
AGENCE EN GROS DES CELEBRES ORGUES DE MASON ET HAMLIN, ET DES MELODIUMS DE TRAYSER, DE STUTTGARD.
Importation directe de VIOLONS, ACCORDEONS, FLUTES, &c. INSTRUMENTS DE CUIVRE &c.
Et de tous instruments de musique, fournitures, cordes, [illegible] et partitions à vendre en gros et au détail.
Vente au Commerce aux prix du Nord. Prix courants envoyés sur demande. 5 juil—3m

MANUFACTURE DE CIGARES
— DE —
J. Ballester,
Encoignure Chartres et Bienville.
L'on trouvera toujours un assortiment de cigares de la Havane et du pays [illegible]. Les ordres seront exécutés avec ponctualité.

GRANDE MISE EN VENTE !
40 pour cent
Au dessous du PRIX COUTANT.
AUX
Cent Mille Paletots.
MICHEL LION,
197 ET 199 .. VIEILLE-LEVEE .. 197 ET 199
En Face du Marché français.
Habillements tout faits pour hommes et jeunes gens.
$100,000 de marchandises écoulées en 15 jours chez MICHEL LION.
Encore $200,000 de marchandises à vendre, toujours à 40 pour cent au-dessous du prix coûtant, pour du comptant, et qui doivent être écoulées dans le plus bref délai.
MICHEL LION ayant l'intention de quitter le détail, prévient le public qu'il a encore un grand assortiment d'habillements d'hiver et d'été, [illegible]
POUR FAIRE DES SOLDES.
[illegible]

La Compagnie d'Exposition
BUREAU-CORRIDOR DE LA NLLE-ORLEANS.
CETTE Compagnie est maintenant prête à recevoir [illegible]

COMPAGNIE PELICAN DE GAZ.
BUREAU,
Au coin des rues Carondelet et Canal,
USINE AU NORD DE LA RUE DRYADES.
CETTE Compagnie est maintenant prête à recevoir des ordres pour MACHINES A GAZ PORTATIF pour MAISONS, MANUFACTURES, [illegible] SUCRERIES, CORRIDORS, HOTELS, ECOLES, etc. Ces machines offrent tous les avantages des autres et sont moins [illegible]
WM McCULLOCH,
Surintendant.

C. S. HUNT & Co.,
DEPOT DE MACHINES,
No. 156 de la rue Gravier, N.-O.
AGENTS des Locomotives et Machines à vapeur [illegible]

SAISON D'ETE
Vêtements à bon marché
LEON GODCHAUX,
[illegible] RUE DU CANAL .. 21 ET 23 [illegible] Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille-Levée.
HABILLEMENTS CONFECTIONNES, LINGE DE DESSOUS, CHAPEAUX
Un assortiment considérable et des mieux choisis,
POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.
De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir au commerce des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.
NOTA BENE.—Nous n'employons dans nos ateliers que d'excellents ouvriers, et nos coupeurs sont tous de premier ordre.

Association de l'Hôtel St. Louis.
MONSIEUR HENRI DUCATEL est autorisé à recueillir des souscriptions au capital de l'Association de l'Hôtel St. Louis.
E. F. MIOTON, Président.

SUCRES-MELASSES.
SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupés [illegible]. A. THOMSON & CO., No 45 de la rue Tchoupitoulas.
SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, [illegible]. A. THOMSON & CO.
SUCRES CLARIFIES—Blancs et jaunes, de différentes qualités. A. THOMSON & CO.
SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités [illegible]. A. THOMSON & CO.
SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts. A. THOMSON & CO.

Le Ventilateur en Fil de Fer.
CE VENTILATEUR, suspendu aux portes et aux fenêtres, non-seulement empêche le passage des mouches, des moustiques et des autres insectes, mais sert de jalousie, [illegible]
J. R. HURLBUT.

Mme Docteur BONOMO,
AU No 98 de la rue Bourbon, se recommande comme médecin pour toutes les maladies de femmes et comme accoucheuse. [illegible]

G. W. DUNBAR & SON,
10, 12 et 14.. RUE ST-LOUIS.. 10, 12 et 14
NOUVELLE-ORLEANS,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE. FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS. Qui ont remporté les prix.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,
Au coin des rues Erato et Pacas, [illegible] vue de la Vieille-Levée.
W. J. J. ARMSTRONG .... Directeur.
—Fabricant de—
MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A Cannes, [illegible]

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI,
DE
NORMAN & REISS,
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVEE.
ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT
Du Candi en gros et en petits bâtons,
Tout espèce de candis à la crême,
Toute espèce de candis songeats,
Candi Star,
Candi amer (Horehound),
Candi tressé,
Candi dur
Chewing Kisses américains,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins;
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toute espèce de GATEAUX grands et simples.
GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Cupidons de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de guimauve,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de roses,
Fleurs de tous genres,
Cornes d'abondance,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.
RUE VIEILLE-LEVEE.
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.
Sirops de Fruits
FRAISES,
FRAMBOISES,
MURE,
GROSEILLE,
LIMON,
ORANGE,
ANANA,
ORGEAT,
GINGEMBRE
NECTAR,
CREME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.
NORMAN & REISS,
Seuls Agents.
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Université de Saint-Louis.
CETTE institution, connue si favorablement, depuis longues années, de tous les citoyens de la Louisiane, ouvrira ses cours le 1er septembre [illegible]
UNE INSTRUCTION CLASSIQUE ET COMMERCIALE COMPLETE.
CONDITIONS : [illegible]

Externat de Demoiselles.
No 41 Rue Toulouse.
MME ALMA ROUX prévient ses amis et les familles que le nombre de ses élèves ayant [illegible]

EDUCATION.
L'INSTITUT ST JOSEPH, rue No 215 [illegible]
MR OLIVIER CARRIERE a un intérêt dans notre maison à partir du 1er juillet et signera le nom de la maison.
A. CARRIERE & CO.

A. Carrière & Co.
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
Importateurs de Vins, Eaux-de-vie, etc., No 33 rue Bienville.
Reçoivent régulièrement Vins et Liqueurs et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, Huile d'Olive, etc.
[illegible]

POUR BORDEAUX.
Le trois mâts barque français NOUVEAU MEXIQUE, capitaine [illegible], partira le [illegible]. GEORGE A. FOSDICK & CO.

Pour Rouen, France.
La barque clipper française de première classe "AFRICAINE," capitaine Bernet, partira prochainement. Elle a de très beaux emménagements, et prendra des passagers pour le Havre, Paris et Bordeaux. Billets pour les stations du chemin de fer depuis Rouen compris dans le prix du passage.
Pour petit fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à bord, en face du Marché français, ou à R. H. DIXEY, No 3 rue de l'Union.

J. A. FLORAT,
Pharmacien en face du Nouveau-Bassin, No 283, rue des Remparts,
A l'honneur d'informer les Sociétaires de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle qu'il a été nommé pharmacien pour le Premier District.
Le Dr Escobar y donnera ses consultations de 12 à 1 1/2 heures du matin.
Nlle-Orléans, 12 juillet 1871.

A Louer,
Le magasin No 49 de la rue Royale, à bas prix, à dater du 1er octobre. S'adresser à GIBSON & AUSTIN, No 18 rue Carondelet.

A VENDRE.—Un beau COTTAGE, situé dans un des meilleurs quartiers du sixième District, à deux îlots du Louisiana Avenue, [illegible]. J. C. CARPENTER, [illegible]

Maison à Louer,
36, rue Derbigny, entre Douane et Bienville.
Une grande et belle maison, avec chambres de maître, dépendances, [illegible]. S'adresser à LAFITTE, DUFILHO & CO., No 19 rue St Louis, ou au No 22 rue Royale.

Chantier de bois, de Brown.
Bois de plancher et de plafond, toute taille. Chêne blanc, Frêne, Peuplier, Noyer, Cèdre, Cypre et Pin jaune.
UNE attention particulière est donnée au sciage [illegible]
Bois, Planches et Madriers pour navire, steamboat, charronnage, menuiserie et charpentage, à vendre par JOS. A. BROWN.
Encoignure des rues Bienville et Peters, à un carré du Bureau de la Douane.

Feutre d'Irlande à Toits.
Contracteurs pour le Feutre à Toits, à l'Exposition internationale de Paris, en 1867.
Dates des patentes : 4 octobre 1866 et 12 [illegible] 1870.
PLUSIEURS PRIX ET MEDAILLES.
NOUVELLE PREPARATION A TOITS, (Non Inflammable)
DE D. ANDERSON & SON,
Seuls fabricants et propriétaires des patentes.
FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navires, feutre pour [illegible]. Fabriques de feutre, de Lagan, à Belfast, et No 22 et 24, Miller Street, London.
[illegible]
A vendre par J. O. LIEBMAN & Co., agents, [illegible]

SPECIALITES FRANÇAISES
Reçues par les derniers arrivages DU HAVRE.
CAPSULES Mathey Caylus, Matico, Mothes et Ricord;
CIGARETTES Espic;
DRAGEES Cubèbes, Ergotine, Lactate fer;
ELIXIR alimentaire Ducro;
ELIXIR Pepsine Boudault & Grimault;
FER réduit Quevenne & Grimault;
GRAINS SANTE du Dr. Raak
GRANULES Digitaline Grimault & Pelletier Hydrocotyle Lépine;
INJECTIONS Brou, Portis, Matico et Ricord
KOUSSO Grimault;
LIQUEUR GOUDRON Guyot & Grimault;
PAPIER à cautère;
PASTILLES Belloc, Dethan, Lactates alcalins et Vichy;
PEPSINE Boudault & Grimault;
PERLES d'Ether, Phénol Bobœuf;
PHOSPHATE Fer Leras;
PILULES Blancard, Dehaut et Vallet;
PURGATIF et Vomitif Cotus;
SIROP Dentaire, Digitale, Labelonye, Hypophosphite Chaux;
SIROP Flon, Iodure fer et Manganèse, Lactate [illegible];
SIROP Pyro-Phosphate fer Robiquet, Quina ferrugineux Grimault;
VIN Quinium, Quinquina ferrugineux, Seguin;
QUINA Laroche.
A vendre par E. MONTEUSE & CO.,
Coin Chartres et Bienville.

Musique. Pianos.
GRAND RABAIS.
M. ELIE,
16 .... RUE ROYALE 16
A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.
Prix très réduits.

Pianos, Pianos,
— ET —
Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
9 ------Rue Royale------9
IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que :
FAIVRE, JELMINI, BORD,
avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord.
PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, etc., etc.
Grand assortiment de partitions, d'airs d'Opéras détachés, de musique pour piano, [illegible], flûte, et autres instruments, à méthodes, etc., etc.
Leur stock déjà complet vient d'être récemment augmenté d'un grand choix de nouveautés et de musique classique et religieuse, ainsi que d'un grand assortiment d'instruments à vent, à cordes, etc., etc., des premières fabriques de Paris.
[illegible]

Avis.
LE Dr CHS. DELERY a l'honneur d'annoncer aux familles de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Changement de Cabinet.
LE DR. O. ANDOUX a transféré son cabinet et sa résidence au No 277 de la rue du Canal, près Rampart. Heures de consultations, de midi à 2 heures.

Avis.
LE docteur ORIARD informe sa clientèle que ses CONSULTATIONS auront lieu dorénavant de 8 à 10 heures, au No 143, rue [illegible]. 21 juin—1 mois.

Seuls Agents pour la vente du
GRAND VIN
CHATEAU PAPE CLEMENT.
Vr MAIGNAN & F. LABORDE,
[illegible] rue Bienville

MANDEVILLE HOTEL,
TENU PAR F. COLOMES.
Le propriétaire du susdit hôtel prévient ses amis et le public en général, que cet établissement, connu depuis des années, est ouvert, qu'ils trouveront, comme par le passé, tout le confort de société et à des prix modérés.

HOTEL RAMBAUT,
A BILOXI.
Le soussigné informe le public et ses amis qu'il tient, [illegible]
C. RAMBAUD.

Hôtel de la Grand'Ile Bord du Golfe Louisiane.
[illegible]

SOURCES DE BLADON.
Le meilleur endroit de Bains du Sud.
CES CELEBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 35 milles au-dessus de Mobile et à 24 heures de la Nouvelle-Orléans, d'où l'on y arrive facilement. La salubrité de l'endroit est incomparable.
Les eaux de ces Sources, analysées par les plus habiles chimistes du pays, sont déclarées LES MEILLEURES DU MONDE [illegible]
Les malades y trouveront tous les soins qu'exige leur état. Les personnes qui cherchent le plaisir y trouveront UNE SALLE DE BAL, UN BEAU BILLARD, UNE ARENE DE PATINAGE, UNE SALLE DE BILLARD ET UNE SALLE DE JEU DE QUILLES.
[illegible]
J. CONNER & CO., Propriétaires.

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS,
VINS, LIQUEURS, &c.,
— ET —
FABRICANTS DE SIROPS,
73 .... VIEILLE-LEVEE 73

J. SAGET,
128, Chartres, et 13, rue du Canal,
Annonce au public ainsi qu'à ses amis, qu'il vient de recevoir une grande quantité d'armes de son modèle, [illegible]
FUSILS LEFAUCHEUX et FEU CENTRAL de [illegible], ainsi que des REVOLVERS [illegible]

JULIUS LOEFFLER,
Poseur et Marchand D'INSTALLATIONS DE GAZ,
136 .... RUE DE CHARTRES 136

DENTISTES.
Dr. C. BLANKE,
DENTISTE,
416 et 418 .... St-Charles .... 416 et 418
Entre Terpsichore et Euterpe, N.-O.
EXTRACTION DE DENTS SANS DOULEUR
Opérations faites à prix très modérés.

LE DR. CHARLES E. KELLS
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, [illegible] rue du Canal.
Extraction des dents, sans souffrance, [illegible]

Préservez vos dents.
J. A. CASSAGAVANT, D. D. S.,
CHIRURGIEN DENTISTE,
138 .... RUE DU CAMP 138
[illegible]

$20 Seulement $20.
LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à sa clientèle et au public [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 21 JUILLET—CLASSE No 172.
[illegible]
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, sous la direction de la Compagnie,
HOWARD, SIMMONS & Co.
Nous, les commissaires, certifions que ce qui précède est le tirage [illegible]
Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 21 juillet 1871.
E. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

Bureau des Importeurs' Bonded Warehouse Company, [illegible]. PHIL. GUTHRIE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, [illegible]. P. McBRIDE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Railroad de la rue [illegible]. SAMUEL S. McQUEN, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer [illegible]. WM F. SINNOTT, Secrétaire.

Département des Finances, Hôtel-de-Ville — Nlle Orléans, 18 juillet 1871.
AVIS IMPORTANT AUX CONTRIBUABLES.
AVIS est donné aux contribuables de la ville de la Nlle Orléans, [illegible]
JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer [illegible]. P. McBRIDE, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance des Animaux de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Banque Nationale de l'Etat, [illegible]
UNE assemblée des actionnaires de la Banque Nationale de l'Etat [illegible]

TRANSPORT DE FRET.
Compagnie de transport de la vallée du Mississippi.
[illegible]

Banque Métropolitaine de Prêts, Epargnes et Garanties.
114 .... St-CHARLES 114
[illegible]

AVIS AUX ACTIONNAIRES
Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]

Bureau du New Orleans Building Association.
[illegible]

TEUTONIA
Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.
Le Bureau provisoire est au No. 111 de la rue Gravier, près Camp.
Assure contre les risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas.
Capital $1,000,000
Souscrit 700,000
A. EIMER BADER, Président.
CH. ENGELHARDT, Vice-Président,
GEO. STROMEYER, Secrétaire.
Directeurs :
[illegible]

Banque de la Nouvelle-Orléans.
CONFORMEMENT aux réquisitions de la loi du Congrès, [illegible]

Département du Trésor, Bureau du Contrôleur du Currency.
Washington, 27 mai 1871.
[illegible]

Banque de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.
PAR suite de la demande toujours croissante de ses BIERES et de ses ALES, il a placé pour la commodité de ses familles, une bière d'ordre [illegible]

Agence pour la vente du Whiskey de Cincinnati.
[illegible]
DUVAL, MARON & CO.,
Aux Nos 111 et 113 de la rue Poydras.